

Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS	
Par la Poste, Un An	24 francs
Six Mois	14
Trois Mois	8
Département, non limités, et Etrang., port en sus	

PUBLIcITÉ	
Annonces	la ligne 0,30
Reclames	0,40
Publicité	1,20
Chronique locale	3,50

PETIT CALENDRIER

Mardi 2. — Le Bienheureux Charles le Bon. — 8 h. 45. — Camille. — Adoration: Estaires (Collège), Haussy.
Soleil: Lever, 6 h. 43; coucher, 6 h. 43.
Lune: Lever, 6 h. 34; coucher, 6 h. 40.
Jeudi 3. — Sainte-Marthe. — Sainte-Catherine. — Adoration: Estaires, Wylder, Berques (Hospice).
Soleil: Lever, 6 h. 41; coucher, 6 h. 41.
Lune: Lever, 7 h. 53; coucher, 7 h. 53.

TEMPERATURE

Minimum, nuit, abrité, -4,2
Maximum, jour, abrité, 10,2
Surface du sol, 8 h. du matin, 10,2
A 1 mètre de profondeur, 9,7
A 1 mètre à l'ombre, 9,0
Maximum, jour, à l'ombre, 9,2
A un soleil, 10,2

Etat hypométrique (8 h. m.) : 10,2
Etat du ciel: Nuageux
Direction du vent: S
Bourrasques: Le 1er mars (8 h. matin) la pression était de 745,5; le 2 mars 1904 (8 heures du matin) la pression est de: 745,5



DÉROGÉS DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Contre l'enseignement congréganiste

Après le discours de M. Guzy on réclama la renvoi à jeudi.
Le travail est repoussé par 303 voix contre 77.

M. Laroche
monte à la tribune. — M. Guzy a reproché à ses adversaires de réclamer la liberté quand elle leur était utile, mais qu'on ne l'a jamais faite, lui qui réclame la liberté.
M. Laroche réplique: c'est un respectant les droits du père de famille que l'enseignement a pu se développer dans notre pays. C'est un fait que la liberté de l'enseignement est la liberté de l'enseignement de la femme. (La gauche proteste bruyamment.)
M. Guzy, lui-même, leur a rendu justice. (De nouveau, la gauche fait du bruit.)
M. de Saurat. — Faisiez-vous vous empêchez de parler, nous empêcherons M. Guzy de parler.
M. Laroche proteste contre cette sorte de représailles et dit que tous, ici, doivent avoir le droit de respecter la liberté de la tribune.
Le bruit cesse de grandir; le bruit cesse de grandir.
Enfin le calme se rétablit et M. Laroche peut continuer.
Il est question de démettre des milliers d'établissements scolaires créés par des catholiques. M. Guzy, par deux fois, a fait l'éloge des écoles de l'ancien régime.
L'orateur montre les services rendus à l'enseignement par les congrégations qui l'on vu exploiter aujourd'hui. Ceux qui veulent faire l'œuvre de destruction qu'on exige d'eux doivent être guidés par la foi car il n'est jamais parti à la tête d'écroulés.
21 députés seulement ont promis d'établir la monopole universitaire; 83 ont demandé la suppression complète des congrégations; en revanche 233 ont promis pour le maintien de la liberté de l'enseignement.
On renvoie à jeudi la suite du discours de M. Laroche.
La séance est levée à 7 h. 45.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse Sainte-Elizabeth. — A 8 h. 15 du soir, conférence pour les hommes.
Apparition. — A 8 heures du soir, au Palais de Justice, ouverture des cours publics.
Litiges électoraux. — Du 2 au 13 mars, on peut se pourvoir en Cassation contre les décisions des juges de paix.

BLANC-OUVRER?

Les lecteurs du *Réveil-Egalité* doivent être tous d'une perpétuelle surprise.
En sa qualité de socialiste-juriste, ce journal regorge de capteurs, et, au bon porteur, il partage avec sa clientèle. Le voilà l'idéal socialiste!

Fédération de la Jeunesse Catholique

Congrès trimestriel des Cercles d'Etudes
Le prochain congrès trimestriel des Cercles d'Etudes aura lieu le vendredi 12 mars, au patronage Saint-François de Sales, boulevard de Strasbourg, 125.
On y traitera le sujet: *L'Eglise et la liberté d'enseignement.*

Tarifs et Revendications

(suite)

Tarif du Peignage

LAVAGE	1 ^{er} SEMAINE	2 ^e SEMAINE	3 ^e SEMAINE
Laver ou soigner	0,20	0,20	0,20
Laver ou charger	0,20	0,20	0,20
Brouiller ou bac	0,20	0,20	0,20
Bleuler	0,20	0,20	0,20
Décolorer	0,20	0,20	0,20
Récolor	0,20	0,20	0,20

Partie de la Carderie

	1 ^{er} SEMAINE	2 ^e SEMAINE	3 ^e SEMAINE
Brouiller de laines	0,20	0,20	0,20
Décolorer	0,20	0,20	0,20
Tirer de cardons	0,20	0,20	0,20
Balayeur	0,20	0,20	0,20
Robineur	0,20	0,20	0,20
Blanchisseur	0,20	0,20	0,20
Etaler	0,20	0,20	0,20
Etaler	0,20	0,20	0,20
Tirer de boires	0,20	0,20	0,20
Bourreux de boires	0,20	0,20	0,20
Nettoyeur d'Harnais	0,20	0,20	0,20

Partie du Peignage

	1 ^{er} SEMAINE	2 ^e SEMAINE	3 ^e SEMAINE
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20
Peignage	0,20	0,20	0,20

Tarif général du tissage

Reclame générale. — Salaires assurés à l'ouvrier: 4 fr. par journée de travail; 3 jours de plus au samedi. Prévoyance rétroactive de huit jours de la part de l'ouvrier et du patron.

Tarif spécial de la Draperie

1. Duité à duité jusqu'à 6.000 fils. A 0,02 la duité. — Duité à duité jusqu'à 10.000 fils. A 0,03 de plus au mètre. — Duité à duité jusqu'à 12.000 fils. A 0,04 de plus au mètre. — A partir de là, la duité 0,01 de plus au mètre.
2. Draps fourrés duité à duité jusqu'à 6.000 fils. A 0,02 la duité. — Draps fourrés duité à duité jusqu'à 10.000 fils. A 0,03 de plus au mètre. — Double rot, 0,06 de plus au mètre. — A partir de la 3^e navette 0,12 de plus au mètre. — 4^e navette 0,18 de plus au mètre. — 5^e navette 0,24 de plus au mètre. — 6^e navette 0,30 de plus au mètre. — 7^e navette 0,36 de plus au mètre. — 8^e navette 0,42 de plus au mètre. — 9^e navette 0,48 de plus au mètre. — 10^e navette 0,54 de plus au mètre. — 11^e navette 0,60 de plus au mètre. — 12^e navette 0,66 de plus au mètre. — 13^e navette 0,72 de plus au mètre. — 14^e navette 0,78 de plus au mètre. — 15^e navette 0,84 de plus au mètre. — 16^e navette 0,90 de plus au mètre. — 17^e navette 0,96 de plus au mètre. — 18^e navette 1,02 de plus au mètre. — 19^e navette 1,08 de plus au mètre. — 20^e navette 1,14 de plus au mètre. — 21^e navette 1,20 de plus au mètre. — 22^e navette 1,26 de plus au mètre. — 23^e navette 1,32 de plus au mètre. — 24^e navette 1,38 de plus au mètre. — 25^e navette 1,44 de plus au mètre. — 26^e navette 1,50 de plus au mètre. — 27^e navette 1,56 de plus au mètre. — 28^e navette 1,62 de plus au mètre. — 29^e navette 1,68 de plus au mètre. — 30^e navette 1,74 de plus au mètre. — 31^e navette 1,80 de plus au mètre. — 32^e navette 1,86 de plus au mètre. — 33^e navette 1,92 de plus au mètre. — 34^e navette 1,98 de plus au mètre. — 35^e navette 2,04 de plus au mètre. — 36^e navette 2,10 de plus au mètre. — 37^e navette 2,16 de plus au mètre. — 38^e navette 2,22 de plus au mètre. — 39^e navette 2,28 de plus au mètre. — 40^e navette 2,34 de plus au mètre. — 41^e navette 2,40 de plus au mètre. — 42^e navette 2,46 de plus au mètre. — 43^e navette 2,52 de plus au mètre. — 44^e navette 2,58 de plus au mètre. — 45^e navette 2,64 de plus au mètre. — 46^e navette 2,70 de plus au mètre. — 47^e navette 2,76 de plus au mètre. — 48^e navette 2,82 de plus au mètre. — 49^e navette 2,88 de plus au mètre. — 50^e navette 2,94 de plus au mètre. — 51^e navette 3,00 de plus au mètre. — 52^e navette 3,06 de plus au mètre. — 53^e navette 3,12 de plus au mètre. — 54^e navette 3,18 de plus au mètre. — 55^e navette 3,24 de plus au mètre. — 56^e navette 3,30 de plus au mètre. — 57^e navette 3,36 de plus au mètre. — 58^e navette 3,42 de plus au mètre. — 59^e navette 3,48 de plus au mètre. — 60^e navette 3,54 de plus au mètre. — 61^e navette 3,60 de plus au mètre. — 62^e navette 3,66 de plus au mètre. — 63^e navette 3,72 de plus au mètre. — 64^e navette 3,78 de plus au mètre. — 65^e navette 3,84 de plus au mètre. — 66^e navette 3,90 de plus au mètre. — 67^e navette 3,96 de plus au mètre. — 68^e navette 4,02 de plus au mètre. — 69^e navette 4,08 de plus au mètre. — 70^e navette 4,14 de plus au mètre. — 71^e navette 4,20 de plus au mètre. — 72^e navette 4,26 de plus au mètre. — 73^e navette 4,32 de plus au mètre. — 74^e navette 4,38 de plus au mètre. — 75^e navette 4,44 de plus au mètre. — 76^e navette 4,50 de plus au mètre. — 77^e navette 4,56 de plus au mètre. — 78^e navette 4,62 de plus au mètre. — 79^e navette 4,68 de plus au mètre. — 80^e navette 4,74 de plus au mètre. — 81^e navette 4,80 de plus au mètre. — 82^e navette 4,86 de plus au mètre. — 83^e navette 4,92 de plus au mètre. — 84^e navette 4,98 de plus au mètre. — 85^e navette 5,04 de plus au mètre. — 86^e navette 5,10 de plus au mètre. — 87^e navette 5,16 de plus au mètre. — 88^e navette 5,22 de plus au mètre. — 89^e navette 5,28 de plus au mètre. — 90^e navette 5,34 de plus au mètre. — 91^e navette 5,40 de plus au mètre. — 92^e navette 5,46 de plus au mètre. — 93^e navette 5,52 de plus au mètre. — 94^e navette 5,58 de plus au mètre. — 95^e navette 5,64 de plus au mètre. — 96^e navette 5,70 de plus au mètre. — 97^e navette 5,76 de plus au mètre. — 98^e navette 5,82 de plus au mètre. — 99^e navette 5,88 de plus au mètre. — 100^e navette 5,94 de plus au mètre.

Conférence à la Société de Géographie

La troisième conférence de la saison sera donnée le samedi 6 mars à 8 h. 1/2 du soir dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels par le Dr Jacot Guillarmod, explorateur, membre du Club Alpin Français, qui a pour sujet: *Un record dans l'Himalaya*.
M. Guillarmod entreprit, en juin 1902, l'ascension du fameux pic N° 3 (8620 mètres) situé au cœur de l'Himalaya et réussit à atteindre l'altitude de 8000 mètres en 20 jours.
Le record atteint jusqu'à présent; jamais auparavant des hommes n'étaient parvenus à vivre aussi longtemps à une telle altitude.
Le conférencier est une véritable expérience de physiologie et nul doute qu'un auditoire nombreux viendra samedi se presser dans le grand amphithéâtre pour écouter le récit de son ascension et pour assister à des projections de paysages de géographie, scientifiques et sportifs, illustrés par d'admirables projections.
Comme de coutume, la première partie de l'amphithéâtre est occupée par des membres de la société qui sont priés de se munir de leur lettre d'invitation.

Enfant blessé

Une fillette de 7 ans, Madeleine P. habitant chez ses parents demeurant rue de Luxembourg, fut conduite, le 29 janvier, sur les wagons servant à enlever des terres rue de Luxembourg prolongée. Elle se précipita sur un train en marche et fut blessée à la tête et à la main gauche par un des rails et à la main droite par un des rails. Elle fut conduite à l'hôpital de la rue de Valenciennes, où elle est actuellement sous les soins de M. le docteur de Chabert qui a donné les soins nécessaires.

Accidents de travail

Un teneur de livres, Georges Desmet, 14 ans, rue Lacroix, cité Immobile, 5, de chez M. Motte et Mellissoux, rue du Coq Français, blessé à la figure, 10 jours de repos.
Un même établissement, un teinturier, Georges Snyen, 35 ans, rue Louis-Ducotté, 17, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.
Un aneurisme, Victor Renard, 55 ans, rue de Valenciennes, de chez M. Motte et Mellissoux, rue du Coq Français, blessé à la figure, 10 jours de repos.
Un même établissement, un teinturier, Georges Snyen, 35 ans, rue Louis-Ducotté, 17, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

Les accidents de travail

Dans la soirée du dimanche 29, Marie Collette, 10 ans, rue de Valenciennes, de chez M. Motte et Mellissoux, rue du Coq Français, blessée à la main gauche, 10 jours de repos.
Elle a été blessée par un des rails de la voie de la rue de Valenciennes, qui se trouve à l'angle de la rue de Valenciennes et de la rue de Valenciennes.

Conditionnements

Mouvements de la semaine du 22 au 27 février

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Roubaix, le 27 février 1904

VILLE DE ROUBAIX

Roubaix, le 27 février 1904

VILLE DE TOURCOING

Tourcoing, le 27 février 1904

Etat-civil de Roubaix

Drages et Botines pour BAPTEMES
4, rue de Fries, THOMAS FILS, vis à vis, LILLE du 1er mars

Etat-civil de Tourcoing

Nécessaire. — Ide Lavergne, rue Desbrière, cour Vanrobaes, 3. — Modeste Kerckens, rue Franklin, 3. — Emma Collart, rue de Valenciennes, 10. — André Mathon, boulevard d'Armes, 100. — Julien Bellegrange, rue Blancheville, 10. — Albert Pontens, rue de la Foie-à-Cheval, 76. — Pierre Verbeke, rue de Lille, 20. — Jules Lambert, rue de Valenciennes, 100. — Marcel Dehon, rue Wagram, cour Goupil, 11. — Simone Demoulin, rue de Valenciennes, 10. — Jules Verbeke, rue de Valenciennes, 10.

Accidents de travail

Décès. — Eugénie Deryck, 8 mois, rue de Valenciennes, 94. — Célestine Carpentier, 2 mois, rue de Valenciennes, 94. — Auguste Kossel, 10 ans, rue de Valenciennes, 100. — Taiseur Vanrobaes, 8 ans, rue de Valenciennes, 100. — Elise Petit, 10 ans, rue de Valenciennes, 100. — Adeline Roberge, 28 ans, rue de Valenciennes, 100. — Sidonie Foulon, 71 ans, rue de Valenciennes, 100. — Pierre de Valenciennes, 28. — Georges Camille, 10 ans, rue de Valenciennes, 100. — Adolphe Desroches, 59 ans, rue de Valenciennes, 100. — Marie Desbrière, 67 ans, rue de Valenciennes, 100. — Yvonne Miquel, 7 ans, rue de Valenciennes, 100.

LUMINOL

Savon pour les laines, le lin, les soies, les filasses et le ménage

WATTELOS

Accident de travail. — Un ouvrier, Alfred Debat, 30 ans, demeurant à Wattrelos, de chez M. Motte et Mellissoux, rue du Coq Français, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

CRONX

Nécessaire. — Henri Vandervelde, rue du Quai, 7. — Raymond Florin, rue du Quai, 7.

LANNOY

Nécessaire. — Marie, rue de Valenciennes, 100. — Marie, rue de Valenciennes, 100. — Marie, rue de Valenciennes, 100.

SAINT-AMAND

Nécessaire. — Marie, rue de Valenciennes, 100. — Marie, rue de Valenciennes, 100. — Marie, rue de Valenciennes, 100.

dent au Vice-Président du Conseil des Prud'hommes, seront déposés dans toutes les pièces des ateliers et un double en sera déposé aux archives dudit Conseil des Prud'hommes.

Tarif général du tissage

Reclame générale. — Salaires assurés à l'ouvrier: 4 fr. par journée de travail; 3 jours de plus au samedi. Prévoyance rétroactive de huit jours de la part de l'ouvrier et du patron.

Tarif spécial de la Draperie

1. Duité à duité jusqu'à 6.000 fils. A 0,02 la duité. — Duité à duité jusqu'à 10.000 fils. A 0,03 de plus au mètre. — Duité à duité jusqu'à 12.000 fils. A 0,04 de plus au mètre. — A partir de là, la duité 0,01 de plus au mètre.
2. Draps fourrés duité à duité jusqu'à 6.000 fils. A 0,02 la duité. — Draps fourrés duité à duité jusqu'à 10.000 fils. A 0,03 de plus au mètre. — Double rot, 0,06 de plus au mètre. — A partir de la 3^e navette 0,12 de plus au mètre. — 4^e navette 0,18 de plus au mètre. — 5^e navette 0,24 de plus au mètre. — 6^e navette 0,30 de plus au mètre. — 7^e navette 0,36 de plus au mètre. — 8^e navette 0,42 de plus au mètre. — 9^e navette 0,48 de plus au mètre. — 10^e navette 0,54 de plus au mètre. — 11^e navette 0,60 de plus au mètre. — 12^e navette 0,66 de plus au mètre. — 13^e navette 0,72 de plus au mètre. — 14^e navette 0,78 de plus au mètre. — 15^e navette 0,84 de plus au mètre. — 16^e navette 0,90 de plus au mètre. — 17^e navette 0,96 de plus au mètre. — 18^e navette 1,02 de plus au mètre. — 19^e navette 1,08 de plus au mètre. — 20^e navette 1,14 de plus au mètre. — 21^e navette 1,20 de plus au mètre. — 22^e navette 1,26 de plus au mètre. — 23^e navette 1,32 de plus au mètre. — 24^e navette 1,38 de plus au mètre. — 25^e navette 1,44 de plus au mètre. — 26^e navette 1,50 de plus au mètre. — 27^e navette 1,56 de plus au mètre. — 28^e navette 1,62 de plus au mètre. — 29^e navette 1,68 de plus au mètre. — 30^e navette 1,74 de plus au mètre. — 31^e navette 1,80 de plus au mètre. — 32^e navette 1,86 de plus au mètre. — 33^e navette 1,92 de plus au mètre. — 34^e navette 1,98 de plus au mètre. — 35^e navette 2,04 de plus au mètre. — 36^e navette 2,10 de plus au mètre. — 37^e navette 2,16 de plus au mètre. — 38^e navette 2,22 de plus au mètre. — 39^e navette 2,28 de plus au mètre. — 40^e navette 2,34 de plus au mètre. — 41^e navette 2,40 de plus au mètre. — 42^e navette 2,46 de plus au mètre. — 43^e navette 2,52 de plus au mètre. — 44^e navette 2,58 de plus au mètre. — 45^e navette 2,64 de plus au mètre. — 46^e navette 2,70 de plus au mètre. — 47^e navette 2,76 de plus au mètre. — 48^e navette 2,82 de plus au mètre. — 49^e navette 2,88 de plus au mètre. — 50^e navette 2,94 de plus au mètre. — 51^e navette 3,00 de plus au mètre. — 52^e navette 3,06 de plus au mètre. — 53^e navette 3,12 de plus au mètre. — 54^e navette 3,18 de plus au mètre. — 55^e navette 3,24 de plus au mètre. — 56^e navette 3,30 de plus au mètre. — 57^e navette 3,36 de plus au mètre. — 58^e navette 3,42 de plus au mètre. — 59^e navette 3,48 de plus au mètre. — 60^e navette 3,54 de plus au mètre. — 61^e navette 3,60 de plus au mètre. — 62^e navette 3,66 de plus au mètre. — 63^e navette 3,72 de plus au mètre. — 64^e navette 3,78 de plus au mètre. — 65^e navette 3,84 de plus au mètre. — 66^e navette 3,90 de plus au mètre. — 67^e navette 3,96 de plus au mètre. — 68^e navette 4,02 de plus au mètre. — 69^e navette 4,08 de plus au mètre. — 70^e navette 4,14 de plus au mètre. — 71^e navette 4,20 de plus au mètre. — 72^e navette 4,26 de plus au mètre. — 73^e navette 4,32 de plus au mètre. — 74^e navette 4,38 de plus au mètre. — 75^e navette 4,44 de plus au mètre. — 76^e navette 4,50 de plus au mètre. — 77^e navette 4,56 de plus au mètre. — 78^e navette 4,62 de plus au mètre. — 79^e navette 4,68 de plus au mètre. — 80^e navette 4,74 de plus au mètre. — 81^e navette 4,80 de plus au mètre. — 82^e navette 4,86 de plus au mètre. — 83^e navette 4,92 de plus au mètre. — 84^e navette 4,98 de plus au mètre. — 85^e navette 5,04 de plus au mètre. — 86^e navette 5,10 de plus au mètre. — 87^e navette 5,16 de plus au mètre. — 88^e navette 5,22 de plus au mètre. — 89^e navette 5,28 de plus au mètre. — 90^e navette 5,34 de plus au mètre. — 91^e navette 5,40 de plus au mètre. — 92^e navette 5,46 de plus au mètre. — 93^e navette 5,52 de plus au mètre. — 94^e navette 5,58 de plus au mètre. — 95^e navette 5,64 de plus au mètre. — 96^e navette 5,70 de plus au mètre. — 97^e navette 5,76 de plus au mètre. — 98^e navette 5,82 de plus au mètre. — 99^e navette 5,88 de plus au mètre. — 100^e navette 5,94 de plus au mètre.

Conférence à la Société de Géographie

La troisième conférence de la saison sera donnée le samedi 6 mars à 8 h. 1/2 du soir dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels par le Dr Jacot Guillarmod, explorateur, membre du Club Alpin Français, qui a pour sujet: *Un record dans l'Himalaya*.
M. Guillarmod entreprit, en juin 1902, l'ascension du fameux pic N° 3 (8620 mètres) situé au cœur de l'Himalaya et réussit à atteindre l'altitude de 8000 mètres en 20 jours.
Le record atteint jusqu'à présent; jamais auparavant des hommes n'étaient parvenus à vivre aussi longtemps à une telle altitude.
Le conférencier est une véritable expérience de physiologie et nul doute qu'un auditoire nombreux viendra samedi se presser dans le grand amphithéâtre pour écouter le récit de son ascension et pour assister à des projections de paysages de géographie, scientifiques et sportifs, illustrés par d'admirables projections.
Comme de coutume, la première partie de l'amphithéâtre est occupée par des membres de la société qui sont priés de se munir de leur lettre d'invitation.

Enfant blessé

Une fillette de 7 ans, Madeleine P. habitant chez ses parents demeurant rue de Luxembourg, fut conduite, le 29 janvier, sur les wagons servant à enlever des terres rue de Luxembourg prolongée. Elle se précipita sur un train en marche et fut blessée à la tête et à la main gauche par un des rails et à la main droite par un des rails. Elle fut conduite à l'hôpital de la rue de Valenciennes, où elle est actuellement sous les soins de M. le docteur de Chabert qui a donné les soins nécessaires.

Accidents de travail

Un teneur de livres, Georges Desmet, 14 ans, rue Lacroix, cité Immobile, 5, de chez M. Motte et Mellissoux, rue du Coq Français, blessé à la figure, 10 jours de repos.
Un même établissement, un teinturier, Georges Snyen, 35 ans, rue Louis-Ducotté, 17, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.
Un aneurisme, Victor Renard, 55 ans